



DISTRICT DU CANTAL DE FOOTBALL

Assemblée Générale

Samedi 21 juin 2025 – Stade de Baradel à AURILLAC

ORDRE DU JOUR

- 9H : Vérification des pouvoirs
- 9H30 : Appel des clubs
- Allocution de Monsieur le Maire d'AURILLAC
- Allocution de M. le président d'AURILLAC FC

- Assemblée Générale ordinaire :
 - Allocution du président du District du Cantal de Football
 - Approbation du compte rendu de l'assemblée Générale de ST BONNET DE SALERS du 21 septembre 2024
 - Rapport d'activité du District et approbation du compte-rendu des commissions par pôle

- Assemblée Générale électorale :
 - Examen des propositions des clubs :

Vœu n°1 – US SIRAN : « Afin de préserver l'équité sportive et l'esprit d'origine de la Coupe Barrés, il est proposé que cette compétition soit désormais réservée exclusivement aux clubs de divisions D3 et D4 n'ayant qu'une seule équipe sénior engagée en championnat.

Cette mesure permettrait de rétablir un équilibre plus juste entre les clubs avec un effectif unique, qui ne peuvent pas renforcer leur équipe et ceux disposant d'équipes réserves, susceptibles d'être renforcées ponctuellement par des joueurs de l'équipe première. Ce déséquilibre crée une forme de dévalorisation sportive et fausse l'esprit de la compétition.

Dans cette même logique, nous proposons également la création d'une " coupe des réserves " spécifiquement destinée aux équipes 2 ou plus, des clubs dont l'équipe première évolue au-dessus de la D3 et D4. Cette nouvelle compétition offrirait une nouvelle opportunité de valoriser les équipes réserves, tout en assurant une meilleure homogénéité sportive entre formations du même profil.

Ces ajustements visent à garantir une compétition plus équitable, motivante et structurée pour l'ensemble des clubs du District, en tenant compte de leur diversité. »

Vœu n°2 – ENTENTE ANGLARDS SALERS ST BONNET : « La D4 dernière division de notre district souffre parfois d'un problème d'effectif dans les clubs. Chez les catégories jeunes un joker est instauré, je propose que celui-ci soit instauré pour la D4.

Le mettre en place pour une seule fois dans la saison avant que les équipes n'utilisent le forfait, j'estime c'est mon avis que si l'on veut que les équipes terminent la saison connaissant les difficultés que nos clubs peuvent avoir, l'instauration de ce joker est peut-être une bonne solution avant d'envisager un forfait.

Pour composer leur effectif les coachs ont besoin jusqu'au vendredi pour le peaufiner c'est pourquoi je propose également de l'utiliser jusqu'au vendredi 12h ce qui me semble être raisonnable.

Chers collègues, le foot Cantalien avance par votre travail et vos idées ainsi que vos décisions, je porte ce projet car je crois à sa réussite afin que nos clubs et notre D4 perdurent. »

Vœu n°3 – ENTENTE ANGLARDS SALERS ST BONNET : « Rendre possible en D4 que des joueurs puissent faire la touche et jouer également que chaque remplaçant puisse faire la touche durant un match. »

Vœu n°4 – ENTENTE ANGLARDS SALERS ST BONNET : « Certains clubs aujourd'hui ont un effectif divers. Trop de joueurs pour une équipe pas assez pour en faire 2. Un exemple un club qui a 26 joueurs et dispose d'une équipe laisse chaque semaine une dizaine de joueurs sans jouer.

Ces joueurs paient une licence et veulent jouer, je propose comme vœu de créer une compétition à 8 en loisirs pour que ces derniers puissent jouer et justifient le prix de la licence. Cette compétition pourrait être sur la base du volontariat. Le but garder nos licenciés dans notre sport afin d'éviter qu'ils aillent dans d'autres disciplines.

Mon idée n'est peut-être pas partagée mais combien voit-on de joueurs en cours de saison quitter ou arrêter le foot car ils ne jouent pas suffisamment. »

- Désignation des lieux des prochaines Assemblées Générales
octobre 2025
juin 2026 (arrondissement Aurillac) : Candidatures du C.S. Arpajon
- Interventions des personnalités et des partenaires
- Proclamation des résultats sportifs et remise des récompenses

Vin d'honneur offert par le club d'Aurillac FC

12H : **Repas** uniquement sur réservation (réponse pour le 13 juin, dernier délai à secretariat@footcantal.fff.fr)

Au menu :

Assiette de charcuterie de la Ferme du Bruel

Bœuf à la Bière, pomme de terre Grenaille

Fromage

Tarte de saison

Café et vin compris

Tarif : 30€ (repas + entrée finales)

17H : Finale de la Coupe Combourieu

20H : Finale de la Coupe du Cantal